



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 14 janvier 2025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 14 JANVIER 2025

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Arrêté n° 2025-0182 du 13 janvier 2025 portant fixation du bilan quantitatif de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 1er février 2025 au 1er avril 2025 pour la région Grand Est

ARRETE ARS GRAND EST n° 2025-0182 du 13 janvier 2025
Portant fixation du bilan quantitatif de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 1^{er} février 2025 au 1^{er} avril 2025 pour la région Grand Est

**La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU le Code de la santé publique, et notamment ses articles L 6122-9 et R 6122-30,

VU le décret du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle RATIGNIER CARBONNEIL en qualité que Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU le décret n° 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2023-5462 du 30 octobre 2023 portant adoption des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2023-5463 du 30 octobre 2023 portant adoption du schéma régional de santé et du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies 2023-2028 ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2024-4942 du 12 décembre 2024 modifiant l'arrêté ARS Grand Est n° 2024-0255 du 10 janvier 2024 et fixant, pour l'année 2025, le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation relevant du schéma régional de santé en vigueur pour la région Grand Est ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2024-5043 du 30 décembre 2024 portant délégation de signature aux Directeurs, Secrétaire Général et Délégués Territoriaux de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le bilan quantitatif de l'offre de soins de la région Grand Est est établi, pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 1^{er} février 2025 au 1^{er} avril 2025, conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté, à savoir :

Annexes :

- ✓ Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence
- ✓ Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours
- ✓ Partie 3 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins régional

Article 2 : La liste des activités de soins concernées est la suivante :

- ✓ Psychiatrie
- ✓ Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale
- ✓ Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques
- ✓ Traitement des grands brûlés

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R6122-30 du Code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Article 4 : La Responsable du Département Stratégie de l'Offre Hospitalière de la Direction de l'Offre Sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour la Directrice Générale de
l'Agence Régionale de Santé
Grand Est, et par délégation,
La Directrice de l'Offre Sanitaire

Monica BOSI



ANNEXE

Bilan quantitatif de l'offre relatif aux activités de soins par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence, pour le niveau de soins de recours et pour le niveau de soins régional

Période de dépôt des demandes : du 1^{er} février 2025 au 1^{er} avril 2025

Contact : ars-grandest-auto-cpom-coop-@ars.sante.fr

Sommaire

Partie 1 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence

Zone de référence n°1 Nord Ardennes	page 4
Zone de référence n°2 Champagne	page 5
Zone de référence n°3 Aube et Sézannais	page 6
Zone de référence n°4 « 21-52 »	page 7
Zone de référence n°5 Cœur Grand Est	page 8
Zone de référence n°6 Lorraine Nord	page 9
Zone de référence n°7 Sud Lorraine	page 10
Zone de référence n°8 Vosges	page 11
Zone de référence n°9 Moselle Est	page 12
Zone de référence n°10 Basse Alsace Sud Moselle	page 13
Zone de référence n°11 Centre Alsace	page 14
Zone de référence n°12 Haute Alsace	page 15

Partie 2 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours

Zone de recours A Ouest	page 17
Zone de recours B Centre	page 18
Zone de recours C Est	page 19

Partie 3 : Objectifs quantifiés pour la zone d'implantation pour le niveau de soins régional

Zone régionale Grand Est	page 21
--------------------------	---------

Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence

Zone de référence n°1 Nord Ardennes				
	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	1	1	1	NON
Autodialyse	2	2	2	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2	NON
Psychiatrie				
Adultes	1	1	1	NON
Enfants et adolescents	2	2	2	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	1	1	1	NON

Zone de référence n°2 Champagne

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	2	1	2	NON
Autodialyse	3	3	3	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	3	3	3	NON
Psychiatrie				
Adultes	5	5	5	NON
Enfants et adolescents	3	4	4	OUI
Périnatale	2	1	2	NON
Soins sans consentement	2	2	2	NON

Zone de référence n°3 Aube et Sézannais

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 minimum	Cible 2028 maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	1	1	1	NON
Autodialyse	2	2	2	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2	NON
Psychiatrie				
Adultes	3	3	3	NON
Enfants et adolescents	2	2	2	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	3	2	3	NON

Zone de référence n°4 « 21-52 »				
	Au 1er janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	1	1	1	NON
Autodialyse	1	1	1	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1	NON
Psychiatrie				
Adultes	1	1	1	NON
Enfants et adolescents	0	0	1	OUI
Périnatale	0	0	1	OUI
Soins sans consentement	1	1	1	NON

Zone de référence n°5 Cœur Grand Est

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	3	3	3	NON
Autodialyse	4	4	4	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2	NON
Psychiatrie				
Adultes	5	5	5	NON
Enfants et adolescents	5	5	5	NON
Périnatale	2	2	2	NON
Soins sans consentement	3	3	3	NON

Zone de référence n°6 Lorraine Nord				
	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	4	4	4	NON
Dialyse médicalisée	5	5	6	OUI
Autodialyse	4	5	6	OUI
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1	NON
Psychiatrie				
Adultes	9	11	11	OUI
Enfants et adolescents	4	5	5	OUI
Périnatale	0	1	2	OUI
Soins sans consentement	5	5	5	NON

Zone de référence n°7 Sud Lorraine

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	3	3	3	NON
Dialyse médicalisée	3	3	3	NON
Autodialyse	3	3	3	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1	NON
Psychiatrie				
Adultes	4	6	6	OUI
Enfants et adolescents	3	3	3	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	2	2	2	NON

Zone de référence n°8 Vosges

	Au 1er janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	3	3	4	OUI
Autodialyse	4	4	4	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0	NON
Psychiatrie				
Adultes	1	1	1	NON
Enfants et adolescents	2	2	2	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	1	1	1	NON

Zone de référence n°9 Moselle Est

	Au 1er janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1	NON
Dialyse médicalisée	3	3	3	NON
Autodialyse	2	2	2	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0	NON
Psychiatrie				
Adultes	3	3	3	NON
Enfants et adolescents	1	1	1	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	1	1	1	NON

Zone de référence n°10 – Basse Alsace- Sud Moselle

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	6	6	6	NON
Dialyse médicalisée	4	4	4	NON
Autodialyse	5	5	5	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	3	3	3	NON
Psychiatrie				
Adultes	7	8	9	OUI
Enfants et adolescents	7	7	7	NON
Périnatale	3	3	3	NON
Soins sans consentement	5	5	8	OUI

Zone de référence n°11 Centre Alsace

	Au 1er janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	2	OUI
Dialyse médicalisée	2	2	2	NON
Autodialyse	2	2	2	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1	NON
Psychiatrie				
Adultes	3	3	3	NON
Enfants et adolescents	2	2	2	NON
Périnatale	0	1	1	OUI
Soins sans consentement	2	2	2	NON

Zone de référence n°12 - Haute Alsace

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour adultes	2	2	2	NON
Dialyse médicalisée	3	3	3	NON
Autodialyse	3	3	3	NON
Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1	NON
Psychiatrie				
Adultes	2	2	2	NON
Enfants et adolescents	1	1	1	NON
Périnatale	1	1	1	NON
Soins sans consentement	2	2	2	NON

Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours

Zone de recours A-Ouest

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1	NON
Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques				
Adultes :				
▪ Rein	1	1	1	NON

Zone de recours B-Centre

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1	NON
Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques				
Adultes :				
▪ Rein	1	1	1	NON

Zone de recours C-Est

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement de l'Insuffisance rénale chronique				
Hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1	NON
Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques				
Adultes :				
Rein	1	1	1	NON

Partie 3 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins régional

Zone régionale Grand-Est

	Au 1 ^{er} janvier 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Traitement des grands brûlés				
Adultes	1	1	1	NON
Enfants	1	1	1	NON
Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques				
Adultes				
▪ Pancréas	0	0	0	NON
▪ Rein-Pancréas	1	0	1	NON
▪ Foie	1	1	1	NON
▪ Intestin	0	0	0	NON
▪ Coeur	2	2	2	NON
▪ Poumon	1	1	1	NON
▪ Cœur-Poumon	1	1	1	NON
▪ Cellules hématopoïétiques allogreffe	2	2	2	NON
Enfants				
▪ Rein	3	2	3	NON
▪ Pancréas	0	0	0	NON
▪ Rein-Pancréas	0	0	0	NON
▪ Foie	0	0	1	OUI
▪ Intestin	0	0	0	NON
▪ Coeur	0	0	1	OUI
▪ Poumon	0	0	0	NON
▪ Cœur-Poumon	0	0	0	NON
▪ Cellules hématopoïétiques allogreffe	2	2	2	NON

